

chômage et comme le ministre a déjà reconnu que ses propositions visant le crédit des consommateurs ralentirait davantage l'économie et qu'il en résulterait plus de chômage, a-t-il l'intention de donner suite à son projet de contrôler le crédit des consommateurs?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai indiqué notre intention dans mon exposé budgétaire.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il fait faire une approximation du chômage accru qui découlerait probablement de ces contrôles sur le crédit à la consommation? A-t-on fait une telle approximation et, si oui, quelles en étaient les données?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, nous avons des évaluations d'ensemble des niveaux probables de chômage, donc de simples prévisions. Comme je l'avais indiqué, nous avons calculé que les restrictions au crédit à la consommation ne toucheraient que 1 p. 100 des ventes à crédit et c'est pourquoi nous n'avons pas jugé qu'il aurait un effet appréciable sur le chômage.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le ministre n'est-il pas d'avis que toute augmentation est grave lorsque le chômage est au niveau actuel? Est-il en train de dire à la Chambre qu'il n'a pas vraiment demandé qu'on évalue les effets que cette proposition aurait sur le chômage ou, si l'on a fait des approximations, n'est-il pas disposé à en informer la Chambre? Est-ce bien ce qu'il dit?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, je dis qu'à mon avis, la mesure relative au crédit à la consommation n'aura pas en soi de graves répercussions sur le chômage.

LA POLLUTION

LA DEUXIÈME TENTATIVE DU «MANHATTAN»
—LES RISQUES DE FUITES DE PÉTROLE—
L'USAGE DE BRISE-GLACES AMÉRICAINS

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports dont le nom ne figure pas au tableau de présence et qui est absent aujourd'hui. Comme ni son premier, ni son deuxième suppléant ne sont à la Chambre, je devrai donc poser ma question au premier ministre suppléant qui trouvera qui doit répondre. Quels sont les plans du gouvernement dans l'éventualité d'une fuite de pétrole du *Manhattan* lors de son deuxième voyage dans l'Arctique canadien?

[L'hon. M. Stanfield.]

M. Woolliams: On a envoyé le premier ministre.

L'hon. G. J. McIlraith (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports a fait de nombreuses déclarations à ce sujet et sur les aspects connexes du voyage à la Chambre. Sauf erreur, il a averti la Chambre qu'il aurait d'autres renseignements à fournir sur la question même par le député.

M. Nesbitt: Monsieur l'Orateur, je ne peux naturellement pas m'engager maintenant dans une controverse avec le premier ministre suppléant, mais j'ai d'abord posé la question, parce que le ministre des Transports a fourni certains renseignements, mais non à ce sujet. Toutefois, si vous le voulez bien, j'aimerais poser une question supplémentaire. Si pour une raison quelconque, des brise-glaces canadiens ne peuvent accompagner le *Manhattan*, le gouvernement permettra-t-il au pétrolier de voyager dans l'Arctique canadien avec l'assistance d'un brise-blace américain?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, j'obtiens volontiers une réponse à cette question.

M. G. W. Baldwin (Peace River): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. À la lumière des déclarations faites par le premier ministre dans une entrevue radiophonique ce matin, lorsqu'il a indiqué ne pas être au courant de l'étendue des eaux canadiennes dans l'Arctique, le premier ministre suppléant voudrait-il lui signaler que la Chambre est extrêmement désireuse de connaître les eaux de l'Arctique que le gouvernement canadien considère comme canadiennes?

M. l'Orateur: À l'ordre. Le député de Surrey a la parole.

LES FINANCES

LES DEMANDES D'ABOLITION DE LA TAXE DE VENTE SUR LA MARGARINE

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Il y a quelques semaines, en réponse à une question, le ministre a indiqué qu'il examinait les nombreuses demandes de groupes de consommateurs et de l'industrie en faveur de l'abolition de la taxe fédérale de vente de 12 p. 100 sur la margarine. La question a-t-elle été décidée, et dans le cas contraire, quand le sera-t-elle?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, au moment du budget, il a été décidé de ne pas modifier la taxe.